



Puis-je démissionner pendant mon arrêt maladie?

Par **orcet**, le **09/02/2010** à **09:59**

Bonjour,

Voilà actuellement, je suis en arrêt maladie depuis le 5 janvier parce que je ne supporte plus mon emploi actuel. Très grande déprime c'est mis dedans, et il m'est insupportable de retourner à mon poste. Entre temps selon des conseils j'ai recherché un autre emploi. Miracle, quelques chose qui me plaît mais pour cela il faut donner ma démission. Comment cela se passe puisque je suis en arrêt maladie? Faut-il prolonger mon arrêt? ou au contraire reprendre au minimum une semaine? Pourrais je réduire aussi mon préavis car mon futur employeur est pressé?
merci d'avance. Cordialement,

Par **Visiteur**, le **09/02/2010** à **13:03**

bonjour,

vous pouvez donner votre démission et rester en maladie.. pendant la durée de votre préavis..

<http://vosdroits.service-public.fr/F2614.xhtml>